

---

**Présidence : Italie****1187<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 31 mai 2018

Ouverture : 10 h 05  
Suspension : 13 h 05  
Reprise : 15 h 15  
Clôture : 16 h 35

2. Président : Ambassadeur A. Azzoni

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, présenté ses condoléances aux familles des victimes des attaques qui se sont produites à Liège (Belgique) le 29 mai 2018 et à Mississauga (Canada) le 24 mai 2018.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE L'OBSERVATEUR EN CHEF DE LA MISSION D'OBSERVATION DE L'OSCE À DEUX POSTES DE CONTRÔLE RUSSES SUR LA FRONTIÈRE RUSSO-UKRAINIENNE**

Président, Observateur en chef de la Mission d'observation de l'OSCE à deux postes de contrôle russes sur la frontière russo-ukrainienne (PC.FR/12/18 OSCE+), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/670/18), Ukraine (PC.DEL/676/18), Turquie (PC.DEL/680/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/660/18) (PC.DEL/695/18), Suisse (PC.DEL/691/18 OSCE+), Hongrie, Fédération de Russie (PC.DEL/664/18), Bulgarie-Union européenne

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCISION RELATIVES AUX DATES ET À  
L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2018  
SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS  
CONCERNANT LA DIMENSION ÉCONOMIQUE  
ET ENVIRONNEMENTALE

Président

**Décision** : le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1294 (PC.DEC/1294) relative aux dates et à l'ordre du jour de la Réunion de 2018 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Avant d'aborder l'examen du point b), le Président a fait une déclaration.

- a) *Responsabilité étatique concernant le vol MH17 du Boeing 777-200 de la Malaysia Airlines abattu le 17 juillet 2014* : Pays-Bas (également au nom de l'Australie (partenaire pour la coopération)) (PC.DEL/666/18 OSCE+), Australie (partenaire pour la coopération), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/672/18), Suisse (PC.DEL/693/18 OSCE+), Canada (PC.DEL/700/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/663/18), Ukraine (PC.DEL/677/18), Belgique, Norvège (PC.DEL/689/18), Suède, France, Lituanie, Danemark (PC.DEL/697/18), Pologne (PC.DEL/668/18 OSCE+), Finlande, Roumanie, Royaume-Uni (PC.DEL/661/18), Estonie (PC.DEL/687/18 OSCE+), Lettonie, Fédération de Russie (PC.DEL/662/18), Pays-Bas
- b) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale persistante de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/681/18), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/673/18), Turquie (PC.DEL/682/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/665/18), Suisse (PC.DEL/694/18 OSCE+), Canada (PC.DEL/699/18 OSCE+), Pologne (PC.DEL/690/18 OSCE+)
- c) *Situation en Ukraine et nécessité de mettre en œuvre les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/669/18), Ukraine
- d) *Développements récents dans les régions occupées de la Géorgie* : Géorgie (PC.DEL/678/18 OSCE+), Président, Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de

l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/671/18), Canada (également au nom de l'Islande et de la Norvège) (PC.DEL/698/18 OSCE+), Suisse (PC.DEL/692/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/667/18), Ukraine (PC.DEL/679/18), Azerbaïdjan (PC.DEL/675/18 OSCE+), Turquie (PC.DEL/683/18 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/674/18)

- e) *Violation de la liberté d'expression en Turquie* : Arménie (PC.DEL/696/18), Turquie

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Première Réunion supplémentaire sur la dimension humaine intitulée « Trafic d'enfants : de la prévention à la protection », tenue les 28 et 29 mai 2018, et préparatifs de la Deuxième Réunion supplémentaire sur la dimension humaine intitulée « Combattre la violence à l'égard des femmes » et de la Réunion de 2018 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine* : Président
- b) *Pourparlers à « 5+2 » dans le cadre du processus de règlement transnistrien, convoqués à Rome les 29 et 30 mai 2018 par M. F. Frattini, Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour ce processus* : Président
- c) *Deuxième Réunion préparatoire du vingt-sixième Forum économique et environnemental de l'OSCE, tenue à Venise (Italie), les 24 et 25 mai 2018* : Président
- d) *Réunion des anciens étudiants de l'Académie de l'OSCE à Bichkek, prévue le 5 juin 2018 (CIO.GAL/49/18 OSCE+)* : Président
- e) *Retraite au niveau des ambassadeurs prévue à Trieste (Italie), du 7 au 9 juin 2018* : Président
- f) *Lancement par le Ministère italien des affaires étrangères d'une application mobile sur la langue et la culture italiennes* : Président

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GENERAL**

- a) *Visite effectuée par le Secrétaire général en Albanie du 28 au 30 mai 2018* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/18 OSCE+) (SEC.GAL/91/18/Add.1 OSCE+), Albanie
- b) *Réunion régionale des chefs des missions de l'OSCE en Europe du Sud-Est, tenue à Durrës (Albanie) les 30 et 31 mai 2018* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/18 OSCE+) (SEC.GAL/91/18/Add.1 OSCE+), États-Unis d'Amérique

- c) *Participation du Secrétaire général au Forum pour le dialogue de Minsk le 24 mai 2018* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/18 OSCE+) (SEC.GAL/91/18/Add.1 OSCE+)
- d) *Visite du Secrétaire général à Bichkek les 22 et 23 mai 2018* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/18 OSCE+) (SEC.GAL/91/18/Add.1 OSCE+), États-Unis d'Amérique, Kirghizistan
- e) *Participation du Secrétaire général au Forum GLOBSEC 2018 Bratislava, tenu du 17 au 19 mai 2018* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/18 OSCE+) (SEC.GAL/91/18/Add.1 OSCE+)
- f) *Heure avec le Secrétaire général et les chefs de délégation, prévue le 1<sup>er</sup> juin 2018* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/18 OSCE+) (SEC.GAL/91/18/Add.1 OSCE+), États-Unis d'Amérique
- g) *Visites et réunions prévues du Secrétaire général* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/18 OSCE+) (SEC.GAL/91/18/Add.1 OSCE+)

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Conférence internationale de haut niveau consacrée à la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau au service du développement durable, 2018–2028 », prévue à Douchanbé du 20 au 22 juin 2018* : Tadjikistan (PC.DEL/685/18 OSCE+)
- b) *Conférence sur la prévention et la lutte contre le terrorisme à l'ère du numérique, prévue à Minsk les 9 et 10 octobre 2018 (PC.DEL/657/18 Restr.)* : Biélorussie (PC.DEL/688/18 OSCE+)
- c) *Vingt-deuxième Forum économique international de Saint-Pétersbourg, tenu du 24 au 26 mai 2018* : Fédération de Russie (PC.DEL/686/18)

4. Prochaine séance :

Mercredi 6 juin 2018 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1294  
31 May 2018

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**1187<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1187 du CP, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1294**  
**DATES ET ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2018 SUR LA**  
**MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA**  
**DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

Le Conseil permanent,

Comme suite à sa Décision n° 1011 sur le renforcement de l'efficacité de la dimension économique et environnementale de l'OSCE, dans laquelle les États participants ont décidé, entre autres, de tenir la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale sur une base annuelle conformément au mandat et aux modalités établis par sa Décision n° 995,

Décide de tenir la Réunion de 2018 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale les 15 et 16 octobre 2018 à Vienne, conformément à l'ordre du jour figurant dans l'annexe à la présente décision.

**ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2018  
SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT  
LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

Vienne, 15 et 16 octobre 2018

**Lundi 15 octobre 2018**

- 9 h 30 – 11 heures Séance d'ouverture : Bilan de la mise en œuvre des engagements souscrits dans le cadre de l'OSCE dans le domaine de l'énergie, également dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030
- 11 heures – 11 h 30 Pause café/thé
- 11 h 30 – 13 heures Séance I : Le secteur de l'énergie à l'ère du numérique
- 13 heures – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 16 heures Séance II : Mise en œuvre de la Décision n° 6/13 du Conseil ministériel sur la protection des réseaux énergétiques contre les catastrophes naturelles et anthropiques
- 16 heures – 16 h 30 Pause café/thé
- 16 h 30 – 18 heures Séance III : Partenariats public-privé en faveur de la bonne gouvernance et de l'innovation dans le secteur de l'énergie

**Mardi 16 octobre 2018**

- 9 h 30 – 11 heures Séance IV : Énergies renouvelables et efficacité énergétique pour promouvoir une croissance économique durable
- 11 heures – 11 h 30 Pause café/thé
- 11 h 30 – 13 heures Séance V : Voies et obstacles vers l'énergie durable
- 13 heures – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 16 heures Séance de clôture : Possibilités de renforcer le dialogue et la coopération en matière de sécurité énergétique dans l'espace de l'OSCE
- 16 heures – 16 h 30 Observation finales